

INFOS TRJ2 – ST PIERRE EN AUGE (14)

Poussins – Benjamins – Minimes – Cadets : dimanche 1^{er} novembre 2026

- 1) Le 2^{ème} Trophée Régional aura lieu le **dimanche 1^{er} novembre 2026** pour les Poussins, les Minimes, les Benjamins et les Cadets au **Complexe sportif Denoly de St Pierre en Auge (14) au 991, rue des Sports**
- 2) **Les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 septembre et seront fermées le 22 octobre à 23h55.**
- 3) Les Juges-Arbitres désignés par la CLOT de Normandie sont Thierry Graviou et Despina Livadaras
- 4) Le Geo sera Marc Debon (le tirage des tableaux) assisté de Caroline Pépin et Patrice Duguey (le jour de la compétition)
- 5) Le numéro du tournoi délivré par POONA est en attente (**N° de Dossier: 2601886**)
- 6) Les joueurs de toutes les ligues peuvent s'inscrire. Les joueurs retenus sont définis par le règlement TRJ.
- 7) Tous les tableaux se joueront en Poules. Puis en élimination directe en Simples si cela est nécessaire.
- 8) Tableaux : **Poussins : S Intergenres – D Intergenres - SD –DD**
Benjamins Minimes et Cadets : S Intergenres – SD - Mixte
Un tableau : 8€ Deux tableaux : 10€
- 9) Les garçons devront s'inscrire dans les tableaux Intergenres ; les filles ont le choix de s'inscrire soit dans les tableaux Intergenres soit dans les tableaux Dames (mais si le nombre de filles est insuffisant dans les tableaux dames, elles seront reversées dans les tableaux Intergenres)
- 10) Les matchs se jouent en auto-arbitrage en 2 sets gagnants de 15 points.
- 11) Les volants Plumes ou Synthétiques Elite sont fournis à égalité par les joueurs ; les volants Hybride ou Synthétiques Standard peuvent être utilisés pour les joueurs classés en-deça de R4 si accord des 2 joueurs en cas de litige, les volants du club accueillant (en vente dans la salle) seront utilisés.
- 12) Le temps d'échauffement est limité à 3min à partir de l'appel du match. Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes
- 13) Les Clubs peuvent inscrire tous les joueurs qu'ils souhaitent. Ils devront être licenciés à la date d'inscription. Seuls les meilleurs joueurs seront retenus ; 2 seront sélectionnés par l'Equipe Technique Régionale, si cela s'avère nécessaire. (Article 2.2)
- 14) Les joueurs dont la présence est vivement souhaitée doivent s'inscrire en priorité sur le TRJ ; **toute exemption doit être demandée auprès de Yann Boulet et Marc Debon.**
- 15) Pour les joueurs inscrits avec X en Doubles, les paires seront constituées selon l'article 2.2 du règlement TRJ.
- 16) L'organisateur se réserve le droit de fusionner les tableaux ou de les modifier.
- 17) Les inscriptions se feront à l'adresse suivante : <https://badnet.fr/tournoi/public/inscriptions?eventid=52264>
- 18) **Dates limites :**
22/10/2026 : Fermeture des inscriptions sur Badnet à 23h55
23/10/2026 : Diffusion des joueurs retenus pour la compétition sur Badnet
23/10/2026 : Tirage des tableaux
25/10/2026 : Diffusion des convocations sur Badnet et le site de la Ligue
- 19) Les finalistes en Simples et les vainqueurs en Doubles recevront une médaille.
- 20) Pour accéder à la finale TRJ, seuls les points acquis en Simples le permettent ; il ne sera pas donné de points pour les tableaux de Doubles et de Mixte.
- 21) Si vous avez des demandes particulières, vous pouvez contacter ces deux personnes :
Commission Jeunes : debon.marc@wanadoo.fr ou au 06 89 56 54 97
Directeur de Ligue : boulet.normandiebad@gmail.com ou au 07 88 69 84 01

Le TRJ3 aura lieu dans la Manche (Isigny-le-Buat ou Sartilly) les 12 et/ou 13 décembre 2026